



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 22
Voix favorables : 22
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 25 juin 2019

Délibération
n° CA 2019 - 66

relative à l'achat de contremarques de la Cinémathèque de Toulouse et de cartes FNAC

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré décide :

Article 1

Le conseil d'administration approuve l'achat de contremarques de la Cinémathèque de Toulouse et de cartes FNAC au profit des bénévoles qui ont participé à la vie culturelle du campus sur l'année universitaire 2018-2019 pour un montant total de **328,50 €** réparti comme suit :

Objet	Nombre	Prix unitaire	Montant total
Contremarques Cinémathèque de Toulouse	27	5,50 €	148,50 €
Cartes FNAC	6	30 €	180,00 €
		Total	328,50 €

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le **Service opérationnel 900 013**.

La Présidente du conseil d'administration,


Corinne MASCALA

